



60707 - LE VAUBAN (0875750543)
RUE DE LA TANNERIE, 5 ET 7
7000 MONS

Lieu de l'assemblée : Hotel Vandervalk
Avenue Mélina Mercuri, 7
7030 Mons

Sur convocation du syndic, SRL Mons-Syndic, les copropriétaires de l'immeuble sus-énoncé se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire.

39 copropriétaires sur 76 totalisant 6 149,00 / 10 000,00 quotités sont présents ou valablement représentés ainsi qu'en fait foi la feuille de présence.

La séance est déclarée ouverte à 18:00 après signature de la feuille de présence.

Sont présents ou représentés :

.....

5



Ne se

LISTE DES RÉOLUTIONS

1. DÉSIGNATION D'UN PRÉSIDENT DE SÉANCE

Monsieur Blondeau est désigné comme président de séance.

Majorité absolue	Oui	6 149,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	6 149,00	-
	Abstentions	0,00	-
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

2. ACCORD POUR QUE LE SYNDIC SOIT LE SECRÉTAIRE DE LA SÉANCE

Majorité absolue	Oui	6 149,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	6 149,00	-
	Abstentions	0,00	-
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

3. INFORMATION GÉNÉRALE CONCERNANT L'ÉTAT DE LA TOITURE.

- Exposé par la société AWASA du projet de réfection de la toiture (power point). AWASA nous informe que la toiture autour des penthouses est la plus abîmée. De plus, il est fortement conseillé d'effectuer les travaux des deux toitures (autour et au-dessus des penthouses) car les moyens de manutention seront partagés.
- Le projet vise à obtenir des devis d'entreprises sur le remplacement des toitures concernées (voir ci-dessus). Il est quand même demandé d'avoir des prix sur la toiture des garages même si ce n'est pas la priorité.

4. ACCORD DE MANDATER AWASA POUR LA RÉALISATION DU CAHIER DES CHARGES (COÛT : 775 € HTVA)

Majorité absolue	Oui	5 596,00	96,05 %
	Non	230,00	3,95 %
	Voix exprimées	5 826,00	-
	Abstentions	323,00	-
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

5. ACCORD DE MANDATER AWASA POUR RÉALISER L'APPEL D'OFFRE AUPRÈS DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SPÉCIALISÉES EN TOITURE (COÛT : 650 € HTVA)

Majorité absolue	Oui	5 757,00	96,16 %
	Non	230,00	3,84 %
	Voix exprimées	5 987,00	-
	Abstentions	162,00	-
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

6. ACCORD DE MANDATER AWASA POUR EFFECTUER LE SUIVI DES TRAVAUX (325 € HTVA/VISITE) - PROPOSITION DE 3 VISITES (975 € HTVA)

Majorité absolue	Oui	1 645,00	39,70 %
	Non	2 499,00	60,30 %
	Voix exprimées	4 144,00	-
	Abstentions	2 005,00	-
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est rejetée.

7. ACCORD DE MANDATER AWASA POUR EFFECTUER L'ÉTAT DES LIEUX AVANT TRAVAUX ET APRÈS TRAVAUX DES PARTIES COMMUNES, DES 2 PENTHOUSES ET DES 8 APPARTEMENTS DES 7ÈME ET 8ÈMES ÉTAGES (COÛT : 2400 € HTVA)

Majorité absolue	Oui	1 645,00	39,70 %
	Non	2 499,00	60,30 %
	Voix exprimées	4 144,00	-
	Abstentions	2 005,00	-
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est rejetée.

8. EN FONCTION DES DÉCISIONS PRISES, SOUHAITEZ-VOUS EFFECTUER UN APPEL DE FONDS COMPLÉMENTAIRE POUR ALIMENTER LE FONDS DE RÉSERVE ?

- Le fonds de réserve est d'un peu plus de 200.000€

- Les copropriétaires votent un appel de fonds de réserve supplémentaire sur base d'un montant de 50.000€

Majorité absolue	Oui	2 938,00	59,22 %
	Non	2 023,00	40,78 %
	Voix exprimées	4 961,00	-
	Abstentions	1 188,00	-
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

9. SOUHAITEZ-VOUS RÉSILIER LE CONTRAT AVEC LA CONCIERGE ?

- Un contrat de remplacement peut être envisagé

Majorité absolue	Oui	747,00	14,94 %
	Non	4 252,00	85,06 %
	Voix exprimées	4 999,00	-
	Abstentions	1 150,00	-
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est rejetée.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20:30.

Le Président

Madame, Monsieur Blondeau
- Wattier

Le Secrétaire

M. Navez Pierre